
Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest
Vingt-neuvième réunion

Freetown (hybride), 28-30 octobre 2026

Note conceptuelle

I. Contexte

1. Organes délibérants de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les comités intergouvernementaux de hauts fonctionnaires et d'experts supervisent les interventions des différents bureaux sous-régionaux de la CEA, dont les travaux constituent l'un des éléments du plan-programme annuel adopté par l'Assemblée générale¹. Dans le cadre stratégique de la CEA et sa mission consistant à générer des idées et des actions pour une Afrique prospère, le Comité intergouvernemental de chacune des cinq sous-régions se réunit chaque année pour examiner les résultats, le programme de travail à venir et les orientations stratégiques de chaque bureau sous-régional eu égard aux priorités de développement des pays de sa sous-région.

2. Le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique de l'Ouest tiendra sa vingt-neuvième réunion à Freetown et en ligne du 28 au 30 octobre 2026, sur le thème « Libérer le potentiel des jeunes en Afrique de l'Ouest : vers l'emploi, la transformation économique et la résilience ».

3. Des représentants et des experts des 15 pays qui composent la sous-région de l'Afrique de l'Ouest débattront des grands enjeux du développement durable, échangeront leurs bonnes pratiques et élaboreront des solutions concrètes pour relever les défis auxquels la sous-région fait face. Ces solutions seront ensuite transmises aux autorités nationales et locales, aux membres de la CEA et à d'autres organismes de développement. Les conclusions de la réunion seront présentées à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, à sa session prévue en 2027, pour examen et décision.

4. L'économie mondiale est toujours soumise à une incertitude accrue sur fond de tensions géopolitiques persistantes. L'évolution récente de la situation au Moyen-Orient a accentué les tensions dans un contexte mondial déjà fragile, suscitant des inquiétudes quant à la sécurité énergétique, aux chaînes d'approvisionnement mondiales, aux pressions inflationnistes et au commerce international. Les perspectives pour l'Afrique en général, et pour l'Afrique de l'Ouest en particulier, semblent sombres. Dans un scénario modéré ou à court terme, caractérisé par une hausse des prix du pétrole, du gaz et des engrais, une augmentation des coûts de transport et des perturbations du commerce mondial, la croissance mondiale devrait s'établir à

¹ Voir A/79/6 (section 18).



3,1 % en 2026 et l'inflation devrait passer de 4,1 % en 2025 à 4,4 % en 2026². Si la crise actuelle s'avère de courte durée, l'impact de l'inflation devrait être plus modéré que lors de la forte flambée des prix des matières premières observée en 2022 à la suite du déclenchement du conflit actuel entre la Fédération de Russie et l'Ukraine.

5. Malgré l'amélioration de ses perspectives macroéconomiques, l'Afrique reste vulnérable à ce type de chocs externes. Si le conflit au Moyen-Orient devait durer plus de six mois, il entraînerait une baisse de la croissance économique en Afrique de 0,2 point de pourcentage en 2026, l'impact variant d'un pays à l'autre en fonction de sa dépendance à l'égard des importations en provenance du Moyen-Orient et de la situation des marchés mondiaux³.

6. La croissance du produit intérieur brut en Afrique de l'Ouest est estimée à 4,5 % pour 2025⁴. La sous-région fait preuve d'une relative résilience économique, grâce à une meilleure gestion macroéconomique, à son redressement après des chocs mondiaux successifs et à sa gestion de pressions multidimensionnelles de nature politique, sécuritaire, climatique et humanitaire.

7. Les pays d'Afrique de l'Ouest progressent vers la réalisation de 12 des 17 objectifs de développement durable⁵. Toutefois, le rythme des progrès n'est pas assez rapide pour qu'ils atteignent ces objectifs d'ici 2030.

8. La caractéristique principale de la sous-région reste sa population très jeune et le dividende démographique potentiel qui en découle. En 2025, les personnes âgées de moins de 25 ans représentaient 61,1 % de la population, même si ce pourcentage variait considérablement, allant de 42,1 % à Cabo Verde à 66,9 % au Niger⁶. Il s'agit là d'une occasion unique d'accélérer la croissance économique grâce au dividende démographique. Pour exploiter ce potentiel, il faut investir de manière durable dans l'éducation de qualité, les soins de santé, la formation professionnelle et l'emploi productif, afin d'absorber une population active en pleine croissance.

9. Le taux de chômage global en Afrique de l'Ouest reste relativement faible : il est estimé à 2,9 % en 2026⁷. Toutefois, ce chiffre masque d'importants obstacles structurels liés au marché du travail. L'emploi informel, qui est la principale source de revenus, représente environ 91 % de l'emploi total en Afrique de l'Ouest en 2026, soit un pourcentage supérieur

² Fonds monétaire international, *Perspectives économiques mondiales : L'économie mondiale menacée par la guerre* (Washington, 2026).

³ Groupe de la Banque africaine de développement et autres institutions. « Les répercussions du conflit au Moyen-Orient sur l'Afrique », note d'orientation conjointe (2026).

⁴ Fonds monétaire international, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Des progrès durablement acquis et mis à l'épreuve* (Washington, 2026).

⁵ À savoir les objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14 et 17.

⁶ Calculs de la CEA à partir des données de l'ONU, "Special Aggregates: select age groups", World Population Prospects, 2024. Disponible à l'adresse <https://population.un.org/wpp/downloads?folder=Special%20Aggregates&group=Economic%20and%20trading%20groups>.

⁷ Organisation internationale du Travail, « Taux de chômage par sexe et par tranche d'âge – Estimations modélisées de l'OIT, novembre 2025 (%) », base de données ILOEST. Disponible à l'adresse : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer52/?lang=en&segment=indicator&id=UNE_2EAP_SEX_AGE_RT_A&channel=ilostat (consulté le 17 juillet 2026).

aux estimations de 84,3 % pour l'Afrique et de 57,9 % pour le monde, la même année⁸. Dans tous les pays de la sous-région, les femmes continuent d'être surreprésentées dans le secteur informel⁹. En 2025, les jeunes âgés de 15 à 24 ans connaissent des vulnérabilités particulièrement marquées sur le marché du travail, le taux de chômage étant estimé à 5 %, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble de la population¹⁰. De plus, environ 18,7 % des jeunes en Afrique de l'Ouest ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2026, ce qui met en évidence des obstacles persistants à leur participation productive au marché du travail et à l'acquisition de compétences¹¹.

10. Malgré la croissance économique récente, il n'y a guère de transformation structurelle en Afrique de l'Ouest. La plupart des économies dépendent fortement des exportations de matières premières, neuf des quinze pays de la sous-région affichant un taux de dépendance supérieur à 90 %. La diversification économique limitée, le faible niveau d'industrialisation, la croissance modeste de la productivité et de la valeur ajoutée continuent de freiner la création d'emplois de qualité et la résilience économique face aux chocs extérieurs. D'où la nécessité d'accélérer la transformation structurelle grâce au développement industriel, aux chaînes de valeur régionales, à la numérisation, à l'innovation et à la mise en œuvre effective de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, afin de renforcer la résilience de la sous-région.

11. L'insécurité croissante, les changements climatiques et les crises humanitaires ont entravé la transformation économique de la sous-région. Les conflits violents, les déplacements forcés, l'insécurité alimentaire et la dégradation de l'environnement continuent de compromettre les moyens de subsistance, en particulier ceux des jeunes au Sahel. En 2026, quelque 24 millions de personnes de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale¹² ont été qualifiées par les organisations humanitaires comme étant celles qui avaient le plus besoin d'aide¹³. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au sein du Sahel Plus¹⁴ devrait augmenter de 16 %¹⁵. Ces crises interdépendantes touchent de manière disproportionnée les jeunes, car elles limitent leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux possibilités économiques, et les rendent plus vulnérables à la migration irrégulière, à l'exclusion sociale et au recrutement par des groupes armés.

⁸ Organisation internationale du Travail, « Taux d'emploi informel par sexe — Estimations modélisées de l'OIT, novembre 2025 (%) — Données annuelles », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse https://rshiny.ilo.org/dataexplorer09/?lang=en&segment=indicator&id=EMP_2IFL_SEX_RT_A&channel=ilostat (consulté le 17 juillet 2026).

⁹ Organisation internationale du Travail, « Taux d'emploi informel par sexe (%) — Données annuelles », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse https://rshiny.ilo.org/dataexplorer01/?lang=en&segment=indicator&id=EMP_NIFL_SEX_RT_A&channel=ilostat (consulté le 17 juillet 2026).

¹⁰ Organisation internationale du Travail, « Taux de chômage par sexe et par tranche d'âge – Estimations modélisées de l'OIT, novembre 2025 (%) – Données annuelles », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer52/?lang=en&segment=indicator&id=UNE_2EAP_SEX_AGE_RT_A&channel=ilostat.

¹¹ Organisation internationale du Travail. Taux du NEET : proportion de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation, par sexe – Estimations modélisées de l'OIT, novembre 2025. Disponible à l'adresse : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer22/?lang=en&segment=indicator&id=EIP_2EET_SEX_RT_A&channel=ilostat.

¹² Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Mali, Niger, Nigeria et Tchad.

¹³ Voir Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Aperçu humanitaire mondial 2026 : Afrique de l'Ouest et Afrique centrale », Action humanitaire, 8 décembre 2025.

¹⁴ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger et Togo.

¹⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Situation d'urgence au Sahel ». Disponible à l'adresse <https://www.unhcr.org/emergencies/sahel-emergency> (consulté le 16 juillet 2026).

12. Compte tenu de ce qui précède, le Comité intergouvernemental examinera, à sa vingt-neuvième réunion, les obstacles structurels qui freinent la transformation économique et la création d'emplois, et étudiera des options concrètes permettant de tirer parti de l'avantage démographique de la sous-région comme moteur de la croissance inclusive, de la résilience et du développement durable. La réunion servira de cadre où les membres pourront échanger leurs expériences, partager des pratiques innovantes et formuler des recommandations politiques fondées sur des données factuelles visant à renforcer l'emploi des jeunes, la diversification économique, le développement du capital humain et la résilience face aux chocs externes.

II. Objectifs, résultats escomptés et autres détails

A. Objectifs

13. Servant de plateforme sous-régionale dédiée à l'examen des priorités de développement des pays membres, la vingt-neuvième réunion a pour objectif d'offrir à ceux-ci et aux principales parties prenantes un cadre de haut niveau leur permettant de se pencher sur les perspectives et les défis liés à la mise en valeur du potentiel des jeunes de la sous-région, en tant que moteur de la transformation économique, de l'emploi productif et de la résilience. Le Comité intergouvernemental étant un organe délibérant, ses membres examineront aussi les rapports d'activité, les résultats obtenus et le futur programme de travail du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest. La réunion permettra également le partage d'expériences et d'enseignements tirés au niveau national.

B. Résultats escomptés

14. À l'issue de la réunion, les participants devraient avoir :

- a) Examiné les rapports statutaires et les principales recommandations, et défini des solutions visant à accélérer la transformation économique et le développement durable en Afrique de l'Ouest ;
- b) Réalisé une analyse approfondie des obstacles que rencontrent les pays pour transformer leur économie, créer des emplois et renforcer la résilience ; et partagé les exemples de réussite de ces pays dans une optique d'apprentissage mutuel ;
- c) Défini des mesures et des solutions spécifiques visant à tirer parti de l'énorme potentiel des jeunes de la sous-région afin d'accélérer la croissance économique inclusive et le développement transformateur ;
- d) Adopté le projet de rapport de la vingt-neuvième réunion du Comité intergouvernemental, qui sera soumis pour examen à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à la session de la Commission économique pour l'Afrique prévue en 2027.

C. Détails opérationnels

1. Participation

15. La participation à la réunion est ouverte aux personnes suivantes :

- a) En qualité de délégués : les hauts fonctionnaires des ministères, des

administrations nationales et des institutions chargées des finances, de la planification, du développement économique et social, du commerce et de l'industrie, ainsi que du travail et de l'emploi ;

b) En qualité d'observateurs : les représentants des commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, d'autres institutions intergouvernementales et internationales, ainsi que des partenaires au développement, des organismes des Nations Unies, des entités du secteur privé et de la société civile, des universités et des instituts de recherche.

2. Dates et lieu

16. La réunion se tiendra à Freetown et en ligne du 28 au 30 octobre 2026.

3. Langues de travail

17. L'anglais et le français seront les langues de travail.

4. Dispositions administratives et logistiques

18. Une note sur les dispositions administratives et logistiques de la réunion sera envoyée en temps voulu aux participants confirmés.

5. Personnes à contacter

19. Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

a) Représentant de la Sierra Leone

À confirmer

b) Représentants de la CEA

Soumaya Iraqui-Houssaini

Chef de la Section de la dynamique démographique au service du développement

E-mail : soumaya.iraquihoussaini@un.org

Amadou Diouf

Économiste

E-mail : diouf19@un.org

Selamawit Mekonnen

Économiste

E-mail : selamawit.mekonnen@un.org

Muriel Lompo

Assistante administrative principale

E-mail : muriel.hazoumeeplompo@un.org
